

MESSAGE DE VIGILANCE METEOROLOGIQUE

PHENOMENE : INONDATION



Créteil, le 31/01/2018 à 10h

La Préfecture du Val-de-Marne annonce que Météo France prévoit un niveau de vigilance nécessaire, vis-à-vis des conditions météorologiques à venir, classée :

<i>Couleur de vigilance</i>	<i>Qualification du risque</i>
ORANGE	Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.
<i>Type d'évènement</i>	
1 – Localisation et période (spécifique au Val-de-Marne) <ul style="list-style-type: none">* lieux concernés : Vigilance ORANGE pour <u>Marne aval</u> et <u>Seine Paris</u>, Vigilance JAUNE pour la <u>Seine moyenne</u>.* début d'évènement : 02/01/2018* fin d'évènement : non défini	
2 – Description <u>Commentaire général sur la situation</u> <u>Qualification de la situation :</u> Crues importantes en cours de propagation sur la Seine et la Marne. Sur la Marne en Île-de-France , les niveaux sont globalement stables. Cependant, la propagation lente de la crue venant de la Champagne se poursuit, d'où une tendance à la hausse légère aujourd'hui pouvant s'accroître la nuit prochaine en fonction des pluies qui tomberont ce mercredi. Cette hausse est ressentie depuis lundi à Meaux. Sur la Seine moyenne , les niveaux baissent sur l'ensemble du tronçon. L'arrivée de la crue de la Seine et de l'Aube, combinée aux pluies prévues aujourd'hui et jeudi, pourraient entraîner une stabilisation voire une nouvelle hausse des niveaux en fin de semaine. Les niveaux devraient cependant rester inférieurs à ceux atteints ces derniers jours. A Paris , le maximum a été atteint lundi à 5,85 m. Décru en cours, susceptible d'être ralenti voire interrompue par les pluies prévues aujourd'hui mercredi : la situation reste à préciser avec les précipitations qui seront réellement observées.	

Marne Aval :

Les niveaux sont en légère hausse depuis hier en raison de la propagation de la crue de la Marne, provenant de la Champagne.

Les pluies annoncées à partir d'aujourd'hui entraîneront une réaction des affluents susceptible d'accentuer la hausse de la Marne **notamment dans les communes sous influence de la station de mesure de Gournay-sur-Marne. Le maximum attendu à cette station ce samedi pourrait être de 5,80m.** L'ampleur de cette réaction est à préciser en fonction des pluies qui seront réellement observées.

L'aval du tronçon est sous l'influence du niveau de la Seine, le maximum à Créteil a été atteint lundi, comme celui de Paris, et continue à baisser légèrement.

Crue importante et longue.

TRONCON : Marne aval

Station	Crues de référence (m)			Observations		Prévisions
	Janvier 1910	Mars 2001	Juin 2016	30/01 à 16h	31/01 à 08h	
Meaux (Marne) <i>Zéro d'échelle 42.75 m IGN 69</i>	6,20	4,29		4,40 m <i>soit 47,15 m IGN 69</i>	4,43 m <i>soit 47,18 m IGN 69</i>	Cote attendue entre 4.5 et 4.6 m le 1er février matin. Le maximum pourrait être compris entre 4.55 et 4.75m vendredi. Les prévisions seront affinées en fonction des pluies observées.
Condé-Sainte-Libaire (Grand-Morin) <i>Zéro d'échelle 43.23 m IGN 69</i>		2,21	1,63	2,06 m <i>soit 45,29 m IGN 69</i>	2,08 m <i>soit 45,31 m IGN 69</i>	Cote attendue entre 2.2 et 2.45 m le 1er février matin. Le maximum pourrait être compris entre 2.3 et 2.55m dès jeudi soir. Les prévisions seront affinées en fonction des pluies observées.
Chalifert (Marne) <i>Zéro d'échelle 37.96 m IGN 69</i>	5,26	3,95	3,21	3,79 m <i>soit 41,75 m IGN 69</i>	3,81 m <i>soit 41,77 m IGN 69</i>	Cote attendue entre 3.9 et 4.1 m le 1er février matin. Le maximum pourrait être compris entre 4.0 et 4.3 m vendredi. Les prévisions seront affinées en fonction des pluies observées.
Gournay-sur-Marne (Marne) <i>Zéro d'échelle 33.05 m IGN 69</i>	6,99	5,28	4,73	5,27 m <i>soit 38,32 m IGN 69</i>	5,28 m <i>soit 38,33 m IGN 69</i>	Cote attendue entre 5.25 et 5.55 m le 1er février matin. Le maximum pourrait être compris entre 5.5 et 5.8 m samedi. Les prévisions seront affinées en fonction des pluies observées.
Créteil (Marne) <i>Zéro d'échelle 28.86 m IGN 69</i>			4,02	3,79 m <i>soit 32,65 m IGN 69</i>	3,65 m <i>soit 32,51 m IGN 69</i>	Niveaux en baisse ou relativement stables à Créteil sous l'effet du niveau de la Seine. Cote attendue entre 3.4 et 3.6 m le 1er février matin et entre 3.3 et 3.5m le 2/02 matin.

Seine-Paris :

Le niveau a atteint lundi son maximum à Paris à 5,85 m et lundi soir à 5,5 m à Chatou.

Une décrue lente est amorcée depuis lundi soir.

Les précipitations attendues à partir d'aujourd'hui seront susceptibles de ralentir la décrue, voire de provoquer une remontée modérée des niveaux en fin de semaine. Ces éléments restent à préciser avec les précipitations qui seront réellement observées.

Crue importante, légèrement inférieure à celle de juin 2016 sur Paris, comparable à juin 2016 sur Chatou.

TRONCON : Seine Paris

Station	Crues de référence (m)			Observations		Prévisions
	Janvier 1910	Juin 2016	Mars 2001	30/01 à 16h	31/01 à 08h	
Paris Austerlitz Débit (Seine) <i>Zéro d'échelle 23.92 m IGN 69</i>	8,62	6,10	5,21	5,68 m <i>soit 31,60 m IGN 69</i>	5,50 m <i>soit 31,42 m IGN 69</i>	La cote devrait être comprise entre 5,2 et 5,4 m jeudi matin. Vendredi matin, la cote devrait être comprise entre 5,3 et 5,6 m. Les jours suivants, en fonction des pluies observées, stabilisation voire hausse modérée.
Chatou (Seine) <i>Zéro d'échelle 20.36 m IGN 69</i>	7,40	5,40	5,15	5,41 m <i>soit 25,77 m IGN 69</i>	5,29 m <i>soit 25,65 m IGN 69</i>	La cote devrait être comprise entre 5,0 et 5,2 m jeudi après-midi. Vendredi, la cote devrait être comprise entre 5,2 et 5,4 m. Les jours suivants, en fonction des pluies observées, stabilisation voire hausse modérée.

Seine-moyenne :

Le niveau de la Seine moyenne est en baisse sur tout le tronçon. La décrue lente se poursuivra jusqu'à jeudi.

La crue importante de la Seine amont et les précipitations attendues à partir d'aujourd'hui provoqueront une stabilisation voire une nouvelle hausse des niveaux en fin de semaine. Les niveaux devraient cependant rester inférieurs à ceux atteints ces derniers jours. Ces éléments restent à préciser avec les précipitations qui seront réellement observées.

Crue importante, légèrement inférieure à celle de juin 2016, hormis à Montereau où les niveaux maximums ont été comparables à ceux de janvier 1982.

TRONCON : Seine moyenne

Station	Crues de référence (m)			Observations		Prévisions
	Janvier 1910	Juin 2016	Mars 2001	30/01 à 16h	31/01 à 08h	
Montereau (Seine) Zéro d'échelle 43,77 m IGN 69	5,28	3,02	3,10	3,24 m soit 49,01 m IGN 69	3,08 m soit 48,85 m IGN 69	La décrue se ralentit légèrement. Le niveau devrait être compris entre 2,8 et 3,0 m. Ensuite, les niveaux pourraient se stabiliser voir remonter légèrement en fonction des pluies observées mercredi et jeudi.
Saint-Mammés (Seine) Zéro d'échelle 40,73 m IGN 69	7,96	6,77	6,94	6,06 m soit 46,81 m IGN 69	5,86 m soit 46,61 m IGN 69	La décrue se ralentit légèrement. Le niveau devrait être compris entre 5,65 et 5,85 m. Ensuite, les niveaux pourraient se stabiliser voir remonter légèrement en fonction des pluies observées mercredi et jeudi.
Melun (Seine) Zéro d'échelle 36,61 m IGN 69	6,40	5,56	4,38	4,59 m soit 40,60 m IGN 69	4,40 m soit 40,41 m IGN 69	La décrue continue. Le niveau sera compris entre 4,1 et 4,3 m jeudi midi. Ensuite, les niveaux pourraient se stabiliser voir remonter légèrement en fonction des pluies observées mercredi et jeudi.
Corbeil-Essonnes (Seine) Zéro d'échelle 31,15 m IGN 69	6,15	4,84	3,91	4,30 m soit 35,65 m IGN 69	4,08 m soit 35,33 m IGN 69	La décrue continue. Le niveau sera compris entre 3,7 et 3,9 m jeudi midi. Ensuite, les niveaux pourraient se stabiliser voir remonter légèrement en fonction des pluies observées mercredi et jeudi.
Aifortville (Seine) Zéro d'échelle 29,46 m IGN 69		3,65	2,67	3,21 m soit 32,67 m IGN 69	3,02 m soit 32,48 m IGN 69	La décrue continue. Le niveau devrait être compris entre 2,8 et 3,0 m jeudi midi. Ensuite, les niveaux pourraient se stabiliser voir remonter légèrement en fonction des pluies observées mercredi et jeudi.

Les conseils de comportements à l'attention des populations :

Soyez très vigilant. Un phénomène dangereux d'inondations est prévu. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.

Conséquences possibles	Comportements
<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions de circulation peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau et des perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires. - Des coupures d'électricité peuvent se produire. - Les digues peuvent être fragilisées ou submergées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. - Respectez, en particulier, les déviations mises en place. - Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux. - Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée

A l'attention de Monsieur le Président du Conseil Départemental et de Mesdames et Messieurs les Maires :

Indépendamment des dispositions prévues par la préfecture, il vous appartient :

- ↳ de consulter bi-quotidiennement à 10h00 et 16h00 la carte de vigilance crue et le cas échéant les bulletins d'information en vous connectant sur le site suivant :

www.vigicrues.gouv.fr

- ↳ de consulter la carte de vigilance météo :

www.meteofrance.com

<https://apic.meteo.fr>

- ↳ de consulter si votre commune est concernée par les cours d'eau le « Réveillon » ou « l'Yerres » :

www.syage.org

- ↳ d'alerter les services relevant de votre autorité pour procéder aux opérations de mise en sécurité de vos installations menacées.
- ↳ d'alerter les services relevant de votre autorité et les services gestionnaires des ouvrages hydrauliques.

A l'attention de Mesdames et Messieurs les Maires :

- ↳ de mettre en pré-alerte votre Poste Communal de Commandement (PCC)
- ↳ de mettre en œuvre, le cas échéant, sur votre commune des mesures de protection et de sauvegarde en s'appuyant sur les dispositions des Plans Communaux de Sauvegarde ;
- ↳ d'alerter et d'informer la population .

Le préfet,
pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet, directeur de cabinet.


Sébastien LIME